



Nantes, le 18 février 2021

Commission permanente du 12 février 2021

La Région s'engage pour le commerce du futur

La Commission permanente de la Région des Pays de la Loire, réunie ce vendredi 12 février, a octroyé un ensemble d'aides pour soutenir le commerce ligérien et l'innovation. Pour traverser la crise sanitaire, la Région a décidé de soutenir les commerçants dans la vente à distance, l'animation commerciale et la digitalisation du commerce local, avec une enveloppe globale de 669 061€.

Digitaliser le commerce local permet de mieux répondre aux nouvelles façons de consommer. Ainsi la Région accompagne la mise en place d'outils comme mavillemonshopping, plateforme d'e-commerce locale du groupe La Poste qui permet aux consommateurs d'acheter en ligne chez leurs commerçants de proximité, se faire livrer à domicile ou retirer les achats chez leurs commerçants sur leur département respectif. En Mayenne, la Région soutient la CCI à hauteur de 23 000 € pour le déploiement de la plateforme. Cofinancé par le Conseil départemental de Mayenne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre d'Agriculture et l'ensemble des EPCI du département, ce projet pourra bénéficier d'un soutien régional en année 2 suivants la qualité des résultats obtenus (nombre de commerçants impliqués et de produits vendus, chiffre d'affaires pour les commerçants).

L'animation des centres-villes et le commerce du futur

Afin de soutenir les associations de commerçants dans l'animation des centres-villes et la reconquête de leur clientèle, la Région a lancé en septembre 2020 un appel à projets régional à destination des unions artisanales et commerciales innovantes. Une enveloppe de 196 061 € a ainsi été attribuée à 29 projets portants sur trois grandes thématiques : l'évènementiel (manifestations pour les fêtes de fin d'année), la fidélisation des clients (mise en place de chèques cadeaux) et la digitalisation (déploiement de sites internet, d'applications, de marketplaces...).

Dans la continuité de son plan de relance, la Région lance également un troisième appel à manifestations d'intérêt (AMI) en matière de commerce du futur : Boost E-commerce. Une enveloppe supplémentaire de 450 000 € a été votée lors de la commission permanente de ce 12 février, portant à 697 000 € le budget total pour accompagner le développement de cet AMI qui avait soutenu 12 dossiers en 2020. Avec l'objectif de soutenir les initiatives innovantes dans le commerce, il sélectionne, jusqu'au 19 avril 2021, des projets originaux à fort impact.

Pour déposer un dossier : <https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/ami-commerce-du-futur-2020-2022>



PLAN DE RELANCE

Région
PAYS DE LA LOIRE

**VOUS ÊTES ARTISAN, COMMERÇANT,
CHEF D'ENTREPRISE ?**

Contactez l'équipe Relance mobilisée par la Région :

0 800 04 11 11 

SERVICE ET APPEL GRATUITS

Ensemble, trouvons des solutions face à la crise !

CONTACTS PRESSE

Gwenola Cariou Huet : 06 82 80 18 92

gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr

Louise Guégan : 02 28 20 51 45

louise.quegan@paysdelaloire.fr